



COMMUNIQUÉ

Un important système météorologique touchera notre région dans moins de 24 heures.

Actuellement, le service des travaux publics, le service de sécurité incendie ainsi que notre contracteur en déneigement sont en alerte pour les prochaines 24 heures afin d'assurer une intervention rapide et efficace selon l'évolution de la situation.

Dans ce contexte, nous vous informons que, **de façon exceptionnelle**, l'interdiction de stationner dans les rues sera effective **dès ce soir et ce, jusqu'à jeudi matin, sans interruption — de jour, de soir et de nuit.**

Il sera donc **strictement interdit** de vous stationner dans les rues afin de permettre les opérations de déglacage, de déneigement ainsi que la libre circulation des véhicules d'urgence.

Nous vous remercions de votre collaboration.